



Aide-mémoire pour les candidats

Smart City Innovation Projects 2022

En 2022, le programme SuisseEnergie pour les communes de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) organise un appel d'offres pour soutenir des projets et des idées d'initiatives Smart City.

Introduction et objectif

Les villes, communes et régions suisses développent toujours plus d'approches innovantes qui favorisent l'utilisation efficace des ressources et l'optimisation des services publics grâce à la mise en réseau de différents acteurs et à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. L'appel d'offres Smart City Innovation Projects (SCIP) a pour but de promouvoir la collaboration entre différents acteurs dans les villes suisses, d'encourager de nouvelles approches et initiatives Smart City et, enfin, de démontrer leur valeur ajoutée.

Le SCIP vise à motiver les villes et leurs différents partenaires à développer des projets et des idées innovants et « smart » dans le domaine de l'énergie et du climat, y compris dans le cadre de coopérations entre les villes et les communes.

Ces idées doivent mener à la création de projets innovants, et les projets doivent mener à des solutions intelligentes, qui soutiennent la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050 et de l'Accord de Paris sur le climat.

Catégories de financement

L'appel d'offres est ouvert aux candidats dans **deux** catégories :

1. **Catégorie « Projet »**

Cette catégorie cible des projets précis dont les objectifs sont clairement définis et dont la période de réalisation est fixée (début et fin du projet).

2. **Catégorie « Idée »**

Cette catégorie vise des idées nouvelles mais concrètes qui présentent des pistes de solutions comprenant une intention de réalisation et un plan de mise en œuvre.

Groupe cible

L'appel d'offres est délibérément ouvert à un large public. Sont habilités à soumettre des projets et des idées :

- Les villes et communes suisses
 - Les entreprises communales de service public
 - Les entreprises dont le siège se trouve en Suisse
 - Les établissements scolaires suisses
 - Les associations et organisations privées suisses
-
- Dans la **catégorie « Idée »**, peuvent également participer les particuliers domiciliés en Suisse.

Champ thématique

Sont admissibles au financement les projets et les idées des champs thématiques définis dans la Smart City Wheel (cf. illustration 1).

Chaque projet et chaque idée doit avoir un lien avec les thèmes « Smart Energy and Environment » ou « Smart Mobility », repris des champs d'action prioritaires de SuisseEnergie :

- efficacité énergétique des bâtiments et énergies renouvelables ;
- mobilité ;
- installations et processus.

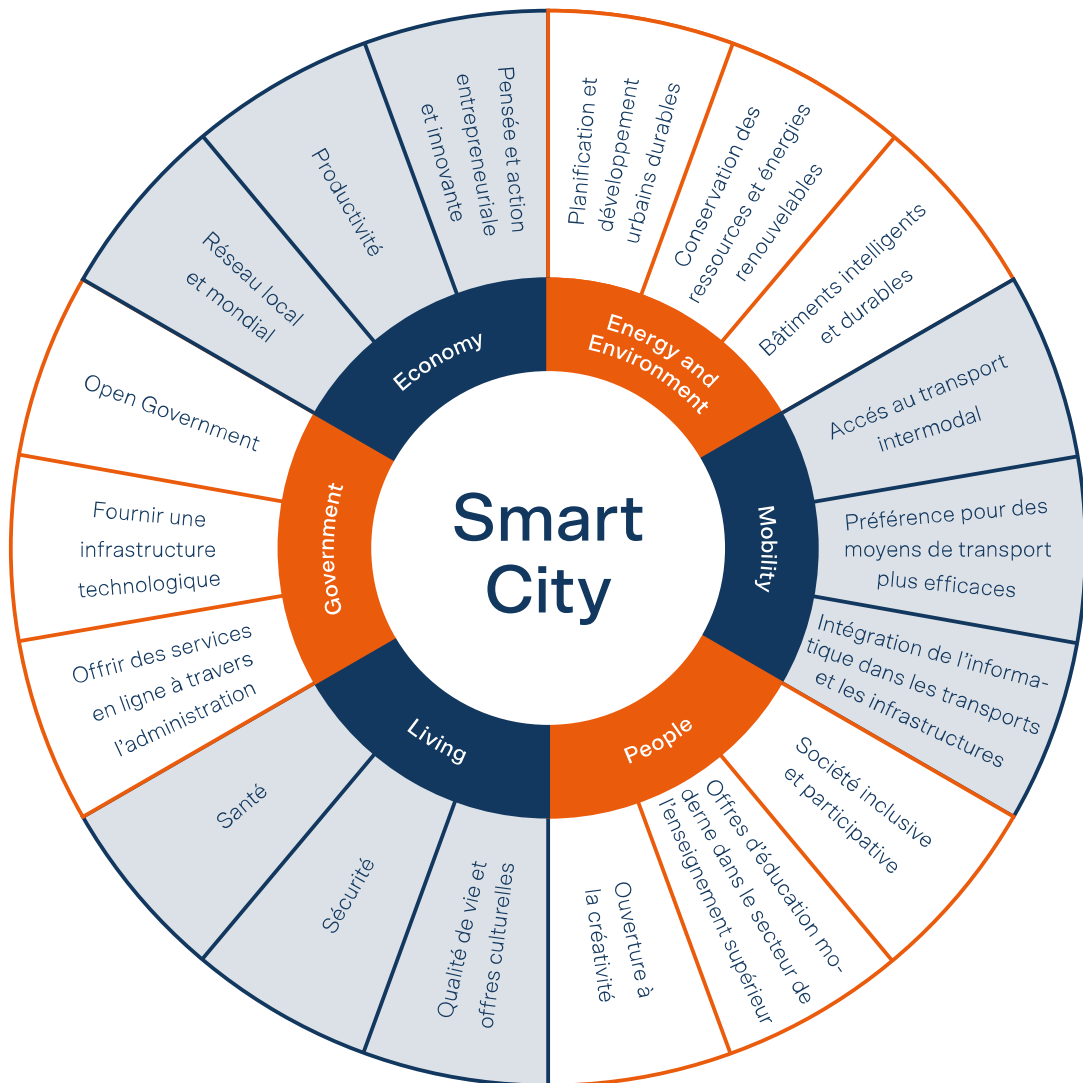


Illustration 1 : Smart City Wheel (SuisseEnergie pour les communes)

Exigences pour les demandes de candidature

Projets

Les projets soumis respectent en principe les critères suivants :

- ils doivent avoir un lien avec les thèmes « Smart Energy and Environment » ou « Smart Mobility » et les champs d'action prioritaires de SuisseEnergie (cf. champs thématiques) ;
- implication **d'une ou de plusieurs ville(s) ou commune(s) suisse(s)** à l'organisation du projet avec une **participation financière avérée** ;

- implication d’au moins **deux partenaires différents dont une ville / commune** (ville, services publics communaux, secteur privé, associations/organisations, particuliers, etc.) ;
- le financement des coûts du projet par l’organisme responsable doit être assuré de manière complète et vérifiable au moment de la soumission de l’offre ;
- un chef de projet global doit être clairement défini ;
- une personne doit être nommée responsable auprès des partenaires impliqués ;
- Fin du projet à la fin de 2024

Idées

Les projets soumis respectent les critères suivants :

- Ils doivent avoir un lien avec les thèmes « Smart Energy and Environment » et « Smart Mobility », ainsi qu’avec les thèmes principaux de SuisseEnergie (cf. champs thématiques)

Ne pourront être financés :

- investissements pour des constructions (dans des bâtiments, remplacement d’appareils, éclairage public, infrastructure de recharge, etc.) ainsi que nouvelles acquisitions de véhicules ;
- projets déjà subventionnés ou rejetés par le financement de projets de SuisseEnergie pour les communes (Communes pionnières, Villes et communes innovantes et Régions-Energie) ;
- demandes subséquentes pour des projets déjà subventionnés par d’autres offices fédéraux (double financement) ;
- projets de recherche pure ;
- projets qui se recoupent avec d’autres offres de la Confédération/des cantons ou avec des programmes soutenus par la Confédération/les cantons (p. ex. Programme Bâtiments, programmes de recherche de l’OFEN P+D+L, subventions du Bureau de coordination pour la mobilité durable COMO, MONAMO, KliK, energo, objets soutenus par le Modèle d’encouragement harmonisé des cantons [ModEnHa] en vigueur).

Critères d’évaluation

- Qualité du dossier en termes de contenu
- Degré d’innovation
- Inclusion d’éléments participatifs
- Nombre de partenaires impliqués (> 2 partenaires, tels que le secteur public, le secteur privé, les établissements d’enseignement, les organisations de la société civile, etc.)

- Potentiel de multiplication
- Impact prévisible de la concrétisation prévue ou possible
 - Efficacité énergétique
 - Encouragement des énergies renouvelables
 - Réduction de CO₂

Prestations d'encouragement

Les financements suivants sont disponibles dans les différentes catégories.

Catégorie « Projet »

- Maximum de 5 candidatures soutenues
- Maximum de CHF 60 000.-, mais au maximum 40% des coûts documentés du projet (subvention)

Catégorie « Idée »

- Maximum de 5 candidatures soutenues
- CHF 5000.- par idée

Formalités pour la soumission des documents de candidature

- Pour le dépôt de la demande, veuillez compléter notre formulaire de demande électronique de manière exhaustive, en français, allemand ou italien, avec les annexes et la signature.
- Pour soumettre un projet dans la catégorie « Projet », un budget doit être soumis (modèle Excel).
- Les demandes incomplètes ou transmises trop tard ne seront pas prises en compte.
- Nous n'échangerons aucune correspondance concernant les demandes non prises en compte.
- Il n'existe aucun droit automatique à l'obtention d'un soutien.
- Tout recours juridique est exclu.

Modalités d'attribution

- Un jury de l'OFEN décide de l'acceptation des candidatures dans les catégories « Projet » et « Idée ».
- SuisseEnergie se réserve le droit de diminuer le montant des subventions demandées ou de ne pas subventionner un projet de mise en œuvre.

- Après la décision du jury, les participants reçoivent une notification écrite indiquant que le projet ou l'idée a été accepté(e) ou rejeté(e).
- Une fois la décision rendue, SuisseEnergie conclut un contrat avec les responsables des projets acceptés.

Différenciation par rapport aux autres appels d'offres

Cet appel d'offres se veut un complément aux offres existantes de financement de projets de SuisseEnergie pour les communes (Communes pionnières, Villes et les communes innovantes) et porte en particulier sur le champ thématique « Smart City ».

Calendrier

Début des soumissions :	1 ^{er} mars 2022
Fin des soumissions :	31 juillet 2022
Réponse de l'OFEN :	octobre 2022
Envoi du contrat (catégorie « Projets ») :	fin 2022
Début du projet (catégorie « Projets ») :	1 ^{er} janvier 2023
Fin du projet (catégorie « Projets ») :	31 décembre 2024
Soumission du rapport final / Facturation :	février 2025

Questions

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser à la direction du programme Smart City Suisse

Sophie Borboën

Tél. 021 861 00 96

E-mail : Smartcity-Suisse@local-energy.swiss